



Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Vosges du Nord

recrute

Chargé de mission développement économique local, animateur

Charte Forestière de Territoire (h/f)

Ingénieur(e) territorial(e)

Contexte

Dans le cadre de la nouvelle charte du Parc, une vocation portant sur le développement économique local a été réaffirmée pour mieux tirer partie de l'investissement patrimonial.

Concernant les objectifs portant sur la forêt, les élus et les acteurs du territoire ont insisté sur la nécessité de lier économie et écologie. En particulier pour ce qui concerne la forêt, une gestion sylvicole respectant mieux les processus naturels (régénération naturelle, essences autochtones, gros bois et bois mort) est indissociable d'un modèle économique qui permet de tirer bénéfice des produits qui en sont issus. Le Parc naturel régional des Vosges du Nord, étendu à la partie forestière du Pays de Saverne Plaine et Plateau et au massif forestier de Haguenau, a été défini comme territoire d'étude pour la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord, thématisée « Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle ». Cette démarche a été construite en concertation avec les acteurs de la filière forêt-bois locale et dans la continuité de la dynamique portée ces dernières années autour de la valorisation du bois, notamment dans la construction et dans l'ameublement.

En complément, l'ambition est de faire émerger une économie fondée sur les filières locales dont les matériaux biosourcés, le grès voire les notions de réemploi ou de valorisation de connexes liés à l'industrie et l'agriculture.

FINALITES DU METIER :

Le chargé de mission Développement économique a la responsabilité de concevoir et de suivre les actions visant à faciliter le développement durable des activités économiques du territoire, en liaison avec les acteurs économiques et en fonction des objectifs de la charte du PNR. Il intervient auprès de différents acteurs économiques du PNR (filiale bois, tourisme, rénovation, artisanat, ...). Il favorise le développement et la valorisation des ressources locales par son implication dans la promotion des filières innovantes, le développement des filières locales, les actions dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, l'accueil d'activités. Il anime la réflexion autour du thème du développement économique et apporte un appui technique interne / externe par le conseil, les études, la mise en œuvre de projets et le bilan des actions engagées.

Missions :

Animer la Charte Forestière de Territoire (55 % du temps de travail) en lien avec le comité de pilotage de la CFT, l'équipe d'animation du Parc, sous l'autorité de la Directrice du Parc, maître d'ouvrage de la démarche, vous serez chargé(e) :

- D'assurer le secrétariat et l'animation du comité de pilotage ;
- D'être force de propositions sur les actions à mener (définition, portage, description, plan de financement, ...) et assurer le suivi des actions en cours ;
- D'assurer la coordination des partenaires pour la bonne réalisation du plan d'actions ;
- D'accompagner les porteurs de projets potentiels dans la définition des projets pouvant s'inscrire dans la charte ;
- D'identifier et de rechercher des financements permettant la mise en œuvre des actions identifiées ;
- De mettre en œuvre des actions de communication sur les actions de la CFT via le site internet du Parc, les bulletins intercommunaux et municipaux, la presse locale, des revues spécialisées... ;

- D'identifier un cadre de cohérence avec les autres politiques territoriales du massif et de la Région Grand Est ;
- De mettre en place des actions de coopération avec d'autres territoires (PETR d'Epinal, Eurométropole de Strasbourg, Métropole du Grand Nancy, réserve de biosphère transfrontalière...);
- D'élaborer des tableaux de bord financiers et d'évaluation et de réaliser les bilans.

Accompagner les acteurs pour structurer l'économie de filières locales : (35 % du temps de travail)

En relation avec les collectivités du territoire, les fédérations de producteurs, les interprofessions, les chambres consulaires sous l'autorité de la Directrice du Parc, coordinatrice de la démarche, vous serez chargé(e) :

- D'assurer l'animation de l'Association SYNBOLE (acteurs professionnels de la filière forêt-bois) ;
- De fédérer les acteurs pour dynamiser les filières issues de la transformation des matériaux disponibles sur le territoire des Vosges du Nord (grès, roseaux, etc.) ;
- De favoriser la mise en place d'actions collectives ou d'envergure territoriale conformément aux orientations de la charte du PNR ;
- D'animer le réseau des artisans et des savoir-faire TETRAS ;
- De poser le cadre pour mener à bien des études ou outils stratégiques de développement ;
- De répondre à des appels à manifestation d'intérêt, ou de monter des projets en relation avec des programmes de coopérations territoriales ;
- De développer la valorisation économique des filières et des produits du territoire via la démarche « Marque Parc », les circuits courts, les écotrophées- éco-acteurs... ;
- D'accompagner et assiste le cas échéant les collectivités locales dans l'étude de leurs projets et le montage de leurs actions socio-économiques en rapport avec les objectifs de la charte, en cohérence avec l'identité du territoire et le respect de l'environnement.

Participer au positionnement institutionnel du PNR dans son domaine d'activité :

- Participe à la programmation annuelle du PNR
- Représente le PNR et participe à des réunions en lien avec son domaine d'activités
- Evalue la charte dans son domaine

Assurer la communication dans son domaine d'activités :

- Informe sur les dispositifs d'intervention financière (contrats de projets Etat-Région, fonds européens, contrats régionaux de territoire....) et participe à leur diffusion notamment auprès des collectivités du territoire ;
- Assure des actions de sensibilisation ou des formations auprès des élus et des agents des collectivités (journées techniques) ;
- Participe aux réflexions, réunions et aux démarches des collectivités locales dans son champ de compétence (organisation de filières, développement des infrastructures, réflexions sur le contenu des SCOT, projet de développement territorial des EPCI, projet de GAL LEADER, etc) ;
- Se dote d'éléments d'analyse pour évaluer l'impact économique et sociable durable sur son territoire (études, enquêtes, baromètres...).

Profil souhaité :

- Formation supérieure en forêt / filière bois et développement économique ;
- Expérience ou une spécialisation en développement local ou en aménagement du territoire seront appréciées ;
- Expérience souhaitée - Réelles capacités d'animation notamment auprès des entreprises et au sein des collectivités locales – Bonne connaissance du montage de projets et du paysage institutionnel en matière de forêt – Maîtrise de l'outil informatique – Rigueur et sens de l'organisation.

Connaissances et expériences requises :

- Connaissances de la filière forêt-bois, du milieu forestier, de ses acteurs et de ses politiques ;
- Connaissances de l'économie du bois et de l'innovation en matière de développement économique ;
- Capacités d'animation de réunions, de coordination et de fédération d'acteurs ;
- Capacités dans la gestion de projets et du fonctionnement des collectivités territoriales ;
- Connaissance des politiques territoriales et des programmes européens ;
- Maîtrise des SIG, notamment QGis, et bureautique (tableur, traitement de texte et diaporama) ;
- Capacités de synthèse et d'analyse ;
- Bonne expression orale et aisance rédactionnelle.

Aptitudes et qualités requises pour le poste : Travail en équipe, rigueur, organisation, autonomie, esprit d'initiatives, sens du contact, disponibilité

Conditions d'emploi à négocier :

CDD de 12 mois (perspective possible au-delà)

Poste à temps plein, 35 heures hebdomadaires

Prise de fonction : dès que possible

Poste basé à La Petite-Pierre

Permis B et véhicule indispensables ; déplacements liés à la mission pris en charge selon barème fiscal en vigueur

Disponibilités occasionnelles les soirs et week-ends

Candidature au plus tard le 15 mars 2020 (lettre de motivation + CV) à adresser à :

Président du SYCOPARC

21 rue du Château

67290 LA PETITE-PIERRE

Ou v.ruch@parc-vosges-nord.fr

Une première sélection des candidatures reçues sera opérée sur dossier. Les candidats présélectionnés seront auditionnés par un jury dans le courant du mois d'avril 2020.